

---

La communication alternative améliorée (CAA) recouvre tous les moyens humains et matériels permettant de communiquer autrement ou mieux qu'avec les modes habituels et naturels, si ces derniers sont altérés ou absents. Elle vient compenser ou remplacer un manque ou une grande déficience de la parole, un défaut de langage impactant la communication, pour la faciliter sous ses deux versants expressif et réceptif.

Elisabeth CATAIX NEGRE

---

